

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique fiscale Question écrite n° 77031

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la fiscalité du numérique. Des économistes ont réalisé pour le compte de France Stratégie, une étude intitulée « La fiscalité du numérique : quels enseignements tirer des modèles théoriques ? ». L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a identifié des catégories de défis pour la fiscalité du numérique et propose de « redéfinir le lien entre une entreprise et un territoire (adapter le concept de « nexus »), par la mise en œuvre d'une retenue à la source par l'État du lieu de transaction ». Elle souhaiterait connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie

Circonscription: Orne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 77031 Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>31 mars 2015</u>, page 2427 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)